



Adjoint(e) au directeur d'accueil de loisirs (temps partiel 51,58 %) – H/F

Poste rattaché à Direction enfance jeunesse et sport – unité périscolaire

La Ville de Brignais, commune de 12 500 habitants, recrute pour son unité périscolaire, un(e) adjoint(e) au directeur d'accueil de loisirs à temps non complet à hauteur de 51,58 %.

Finalité

- Suppléer à la direction périscolaire de l'école dans ses tâches quotidiennes
- Garantir une prise en charge et une animation de qualité des enfants au sein des groupes scolaires de la commune lors des temps périscolaires

Missions et activités

Mission 1 : Animer des groupes d'enfants sur les différents temps périscolaires : accueils du matin et soir, restauration scolaire et activités de découverte (les lundis et mardis)

- Accueillir les enfants dans un cadre de loisirs
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants
- Proposer des animations de qualité
- Animer des temps de loisirs éducatifs et être force de proposition d'activités ludiques, sportives, culturelles, scientifiques et diversifiées
- Accompagner les enfants durant le temps de repas
- Assurer la surveillance active et bienveillante des groupes d'enfants
- Préparer le matériel mis à disposition des enfants et le ranger après vérification et nettoyage

Mission 2 : Assurer la suppléance de l'animateur référent périscolaire

- Coordonner l'équipe d'animation sur les temps du matin, du midi et du soir dans le groupe scolaire dont il est l'adjoint au référent
- Gérer l'organisation de l'équipe d'animation (dont absences et remplacements des animateurs)
- Assurer l'entretien du matériel périscolaire
- Participer ponctuellement à des réunions de coordination
- Assurer le lien entre les animateurs et le responsable d'unité périscolaire
- Participer ponctuellement à la préparation et l'animation des manifestations municipales
- Suivre les présences et les absences des animateurs et faire le lien avec la Direction

Compétences requises

- Diplôme en animation requis (BPJEPS LTP ou BAFD valide)
- Solide approche pédagogique de l'animation
- Capacités d'animation et de travail en équipe
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Expérience souhaitée auprès de différents publics
- Maîtrise de l'outil informatique

Conditions d'exercice

- Planning annualisé, selon le calendrier scolaire/extrascolaire et les rythmes scolaires

Rémunération

- ✓ Statutaire : cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux - catégorie C (filière animation) + régime indemnitaire fixe et variable
- ✓ Avantages sociaux : tickets restaurant, prime annuelle de fin d'année, participation employeur à la mutuelle, complément indemnitaire annuel
- ✓ Système de badgeuse, temps de travail annualisé (23 heures travaillées par semaine sur la période scolaire, pas d'activité lors des vacances scolaires, salaire identique versé tous les mois)
- ✓ Cours de sports gratuits et tarifs préférentiels dans certaines structures de la ville

* * * *

IMPORTANT : Poste à pourvoir au 29 août 2024 – Date limite de candidature fixée au 24 mai 2024

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire :

- de préférence par mail : recrutement@mairie-brignais.fr,
- ou par courrier : 28, rue du Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS.

Pour toute demande de précision, vous pouvez contacter Estelle GRESSE-MINODIER, responsable service périscolaire, au 04 72 31 84 04 ou 06 16 02 21 99.